

- DROITS D'INSCRIPTION - 2018/2019

Adultes, et élève(s) dont le responsable légal est domicilié sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Nevers :

ADN : *Challuy, Coulanges-les-Nevers, Fourchambault, Garchizy, Germigny/Loire, Gimouille, Marzy, Nevers, Parigny-les-Vaux, Pougues-les-Eaux, Saincaize, Sermoise/Loire, Varennes-Vauzelles*

	Elèves moins de 26 ans	Adultes plus de 26 ans
Classe d'éveil Parcours instrumental	72€	
Pratique collective seule Formation musicale seule Option cursus (2) Location d'instrument	92€	113€
Forfait cursus (1)	194€	245€
Cycle spécialisé	194€	194€

Adultes, et élève(s) dont le responsable légal est domicilié HORS de la Communauté d'Agglomération de Nevers

	Elèves moins de 26 ans	Adultes plus de 26 ans
Classe d'éveil Parcours instrumental	107€	
Pratique collective seule Formation musicale seule Option cursus (2) Location d'instrument	138€	169€
Forfait cursus (1)	291€	368€
Cycle spécialisé	194€	194€

- (1) Comprend toutes les disciplines obligatoires propres au cursus et au cycle dans lesquels se situe l'élève (liste dans le règlement des études)
- (2) Correspond à chaque discipline facultative (dont le choix d'un deuxième instrument) par rapport au cursus et au niveau dans lequel se situe l'élève

Réduction pour les familles dont plusieurs enfants sont élèves au conservatoire

Une réduction de 20 % est accordée pour le 2^{ème} enfant inscrit. A partir du 3^{ème} enfant, la réduction est portée à 40%

PAIEMENT

Les droits d'inscriptions annuels se divisent en 3 paiements, au début de chaque trimestre, sur appel de cotisation adressé à domicile.
Le paiement s'effectue par correspondance (chèque), ou directement au secrétariat (chèque, espèce ou CB).

Rappel

Droits d'inscription : extrait du règlement du Conservatoire de Musique et d'Art Dramatique art 4-2 :
« Toute année commencée reste due dans sa totalité ».